

Chaque année, au premier janvier, des milliers d'œuvres d'auteurs décédés il y a des dizaines d'années entrent dans le domaine public.

En effet, les œuvres, à l'expiration de leur période de protection du droit d'auteur, deviennent un trésor public, que chacun peut apprécier et utiliser librement. Pour fêter cela, Constant, CRIDS et la Bibliothèque Royale vous offrent un programme de conférences, discussions et tours guidés sur les thèmes du remixage, la digitalisation de la connaissance et le domaine public.